

**Embargo:
5 août 2003**



economiesuisse

Communiqué de presse

Nouvelle analyse: les augmentations de TVA ne sont pas gratuites !

Poussée des coûts pour les consommateurs, le logement, les entreprises, les cantons, les communes et la Confédération

Les augmentations de TVA non compensées imposeraient des charges à l'économie suisse et aux consommateurs, feraient grimper les prix des logements, coûteraient aux cantons, aux communes et à la Confédération elle-même. Elles n'apporteraient pas nécessairement les recettes supplémentaires attendues. Telles sont les conclusions d'une étude fondée sur la pratique et réalisée à la demande d'economiesuisse par SwissVAT SA, bureau de conseil reconnu, spécialisé dans les questions de TVA.

Une augmentation de TVA telle qu'actuellement évoquée dans le cadre de l'assainissement des assurances sociales aurait un impact négatif pour tous les milieux intéressés. Vu l'énorme besoin de financement que vont connaître les assurances sociales jusqu'en 2025, ce n'est pas simplement l'augmentation prévue de 1,8 point de pour-cent de TVA qui menace, mais jusqu'à son doublement, de 7,6% aujourd'hui à quelque 15%. Non seulement les entreprises – parmi lesquelles de nombreuses PME – et les consommateurs seraient particulièrement touchés, mais l'ensemble de la place économique suisse perdrait l'un de ses principaux avantages. De nouvelles hausses de TVA non compensées par la baisse d'autres impôts feraient perdre à la Suisse l'un de ses atouts majeurs en matière fiscale.

De plus, de nouvelles hausses de TVA n'entraîneraient pas le supplément de recettes espéré, en raison d'un changement de comportement des consommateurs et des entreprises. La TVA représente déjà aujourd'hui une importante charge administrative, en particulier pour les PME. En outre, des augmentations de TVA auraient pour effet une nouvelle redistribution indésirable des ressources des communes et des cantons vers la Confédération, ce qui entraînerait nécessairement des mesures d'économie douloureuses ou des hausses d'impôts dans les cantons et les communes. De même, l'affectation de la TVA au financement des assurances sociales accroîtrait massivement

la pression en faveur d'économies dans les autres groupes de tâches au sein même de la Confédération. Enfin, les entreprises qui ne peuvent faire valoir l'impôt préalable (en particulier les banques et les assurances) seraient encore davantage pénalisées par une poussée des coûts correspondante. De même, les institutions qui ne peuvent pas non plus déduire d'impôt préalable comme les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite, les institutions culturelles et sportives seraient également défavorisées. Il faudrait aussi s'attendre à une augmentation du coût des logements.

On sait que, d'une manière générale, la population suisse n'est guère favorable aux hausses de TVA. Le récent rejet de l'initiative-santé l'indique clairement. Toute augmentation de la TVA nécessitant l'approbation du peuple et des cantons, ses conséquences économiques négatives doivent être présentées clairement.

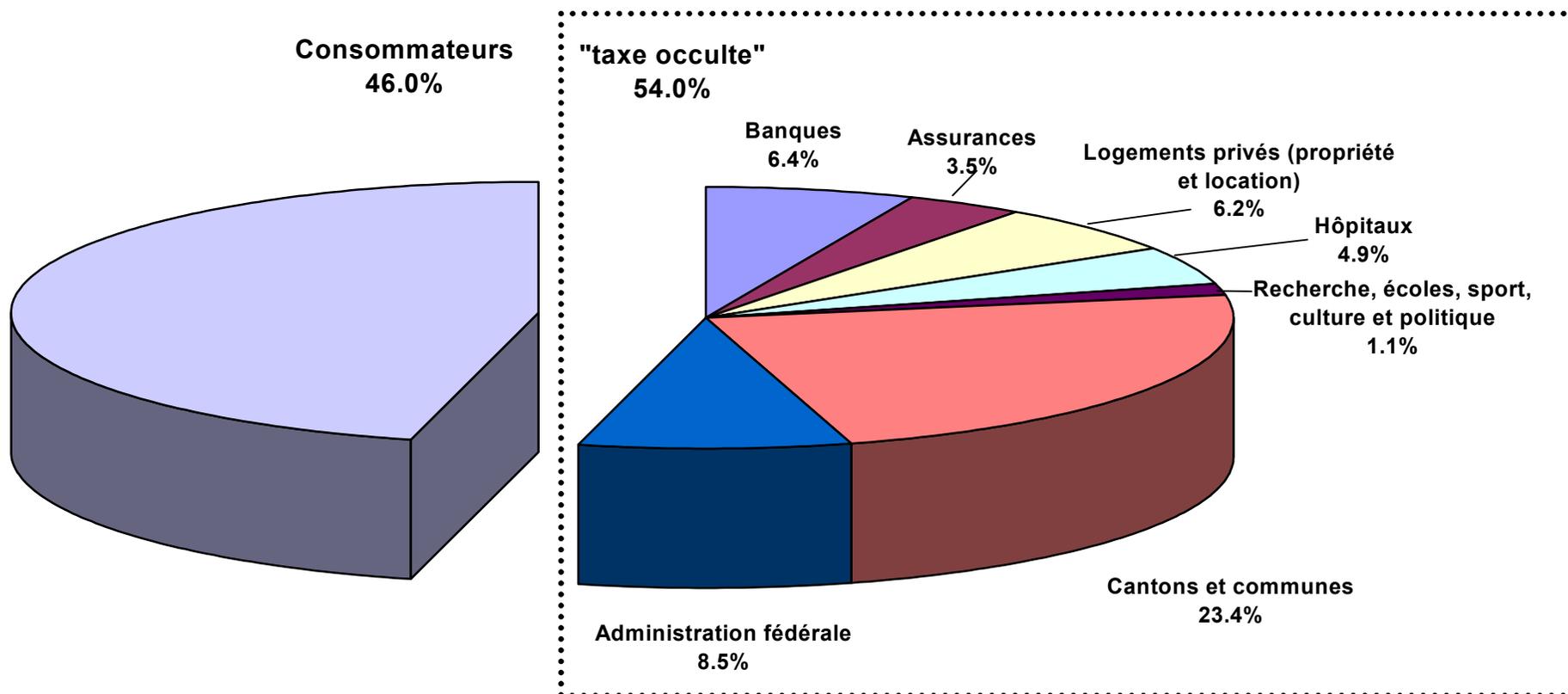
>> étude à télécharger sur www.economiesuisse

Pour toute question complémentaire:
Chantal Balet Emery, economiesuisse, 022 786 66 81

Annexe : graphique

Qui supporte la charge financière d'augmentations de TVA?

Besoins financiers pour les assurances sociales d'ici 2025 selon le DFI = 7.6 points de TVA (équivalence)



Source: analyse SwissVAT AG, 2003

Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1
Case postale CH-1211 Genève 3
Téléphone +41 22 786 66 81
Téléfax +41 22 786 64 50
www.economiesuisse.ch